

Notre équipe



Un médecin coordonnateur



Une IDE de coordination



Un IDE de nuit



Une ergothérapeute



Une psychomotricienne



Une psychologue



Une auxiliaire de vie



Une assistante sociale

Pour nous contacter

Les Jardins de Mar Vivo

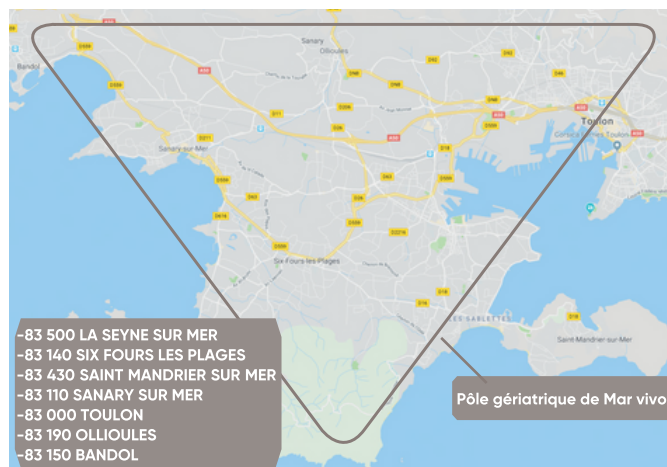
104, chemin de Mar Vivo aux deux Chênes
83 500 LA SEYNE SUR MER

✉ accueil.marvivo@lna-sante.com



06 84 99 32 49

Zone d'intervention du dispositif Centre de Ressources Territorial de Mar Vivo



Tout est possible pour rester à domicile



Nos missions

Le Centre de Ressources Territorial de Mar Vivo a pour objectif principal de permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles le plus longtemps possible grâce à un accompagnement renforcé à domicile.

Mobilisation des compétences et actions pour le maintien à domicile.



Favoriser l'accès des personnes âgées aux soins et à la prévention



Lutter contre l'isolement des personnes âgées et leurs aidants



Contribuer à l'amélioration des pratiques professionnelles et au partage de bonnes pratiques



Les actions sont à destination des personnes âgées, de leurs aidants et des professionnels du territoire

Notre accompagnement

Proposition d'un accompagnement renforcé à domicile pour les personnes âgées en perte d'autonomie.



Sécurisation du domicile et adaptation du logement



Gestion des situations d'urgence



Mise en place d'actions de détection et de surveillance des facteurs de risques



Mise en place d'avis de l'équipe territoriale de soins palliatifs



Proposition d'activités pour favoriser la vie sociale



Aide aux démarches administratives



Soutien de l'aidant

Les services et l'admission

Les conditions d'admission



Personnes âgées en perte d'autonomie en niveau GIR 1 à 4 à leur domicile



Un maintien à domicile possible grâce à des interventions coordonnées des services d'accompagnement (SSIAD, SAAD, IDEL, kinésithérapeutes...)

Les services du dispositif



Un dossier médical mis à disposition des différents intervenants et partagé par les acteurs du territoire (AZUREZO)



Un Hébergement Temporaire d'Urgence sécurisé de 15 jours, renouvelable une fois, sans reste à charge :

- Pour faciliter les sorties d'hospitalisation
- Pour améliorer et sécuriser un retour à domicile
- Pour une hospitalisation programmée ou non de l'aidant



Ces services sont financés par l'Agence Régionale de Santé PACA